

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS Intervenant extérieur 2018/2019

Nom d'usage : ..... Nom de famille: .....

 Prénom ..... N° S. sociale 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 Date de naissance : 

--	--	--	--	--	--

 Lieu de naissance (ville + pays) : .....

 Nationalité : ..... État civil :  célibataire  marié(e)  veuf(ve)  divorcé(e)  pacsé(e)

Adresse : .....

Adresse de courriel : ..... Tel : .....

### SITUATION ACTUELLE :

 **ÉTUDIANT**
 **SALARIÉ**
 **Secteur privé** Nom et adresse de l'employeur .....

 **Secteur public** Nom et adresse de l'employeur .....

 Régime sécurité social  Régime général  Régime spécial IRCANTEC  Oui  Non

 Si Éducation nationale : NUMEN 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 **AUTRE** (à préciser) .....

### SITUATION ANTÉRIEURE : (années scolaires précédant le recrutement)

 L'intéressé(e)  N'a jamais effectué d'interventions

 A déjà effectué des interventions, année scolaire 20\_\_\_./20\_\_\_.

### DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

#### DANS TOUS LES CAS :

- **Imprimé de domiciliation bancaire** accompagné du **Relevé d'Identité Bancaire** ou **Relevé d'Identité Postal** (original, et établi aux nom et prénom de l'intervenant)
- Copie de **carte vitale** ou de **l'attestation d'immatriculation à la sécurité sociale**.
- Copie de votre **carte d'identité**
- **Acte d'engagement** dûment complété et signé
- **Copie d'un bulletin de salaire récent**

#### ⇒ Agents de l'Etat ou des collectivités :

- Autorisation de **cumuls d'activité**

#### ⇒ Intervenants non-salariés (artisans, professions libérales)

- **Attestation répertoire des métiers** ou RCS

#### ⇒ Retraités

- **Avis de pension** (public) ou **de retraite** (privé)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche et m'engage dans le cas où ils se trouveraient modifiés au cours de l'année scolaire à en aviser immédiatement le Service de la DAFOR.

Fait à Paris, le .....

Signature de l'intéressé(e)

**Fausse déclarations :** toute fausse déclaration est susceptible d'entraîner l'application de l'une des sanctions disciplinaires prévues à l'article 66 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984, conformément à l'article 29 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983, voire de sanctions pénales (articles 441-1 et suivants du code pénal).

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et financière des agents publics. Sont destinataires des données les services gestionnaires du Rectorat de Paris et les services payeurs de la Direction Générale des Finances Publiques. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à votre service gestionnaire au Rectorat de l'académie de Paris – DAFOR – 12 boulevard d'Indochine, CS 40049, 75933 PARIS CEDEX 19. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.*